

Coûts des démences dans le canton de Vaud: 573 millions par an

Une étude scientifique montre que les coûts généraux engendrés par les démences dans le canton de Vaud atteignent aujourd'hui 573 millions de francs par an. Outre le financement de ces coûts, c'est également la prise en charge d'un nombre croissant de personnes atteintes de démence qui mettra à l'avenir la société devant de grands défis.

Les coûts des démences, CHF 573 mio. en 2009, se composent de coûts directs et indirects.

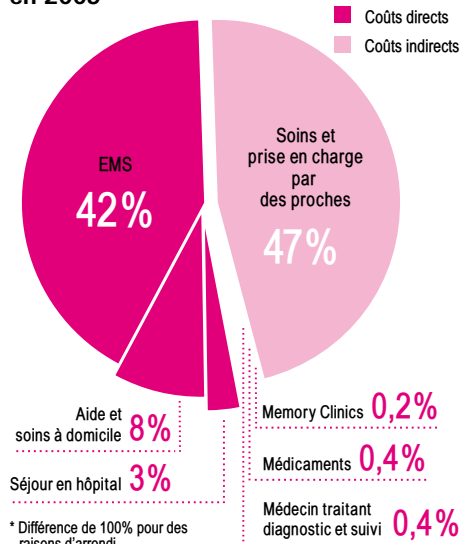
▲ Les **coûts directs (CHF 305 mio.)** sont des dépenses du système de santé qui est financé par les ménages privés, les assureurs et la main publique. Ils comprennent les consultations médicales, les diagnostics interdisciplinaires et les médicaments, l'aide et les soins à domicile, les séjours hospitaliers et en EMS.

▲ Les **coûts indirects (CHF 268 mio.)** ne sont actuellement pas (encore) financés dans le cadre du système de santé : c'est la valeur au prix de marché des soins et de la prise en charge que les proches effectuent. Si ces derniers assument une moindre part de ces tâches à l'avenir (relâchement des liens familiaux, éloignement géographique, augmentation du taux d'occupation des femmes), le système de santé sera davantage mis à contribution.

▲ **Presque 90% des coûts concernent les soins et la prise en charge.** Les possibilités de traitement étant très limitées, les coûts de traitement sont bas. Ce sont es-

sentiellement les soins, la prise en charge et la présence de plus en plus suivie auprès des malades qui génèrent des coûts de personnel élevés. Dans le canton de Vaud, en 2009, les soins et la prise en charge (pour les malades en EMS et les malades vivant à la maison) représentaient au total 89% des coûts globaux des démences.

Répartition en % des coûts des démences en 2009*



Les coûts moyens sont moins élevés à la maison qu'en EMS

Aujourd'hui, 60% des personnes atteintes de démence vivent à la maison et 40% seulement en EMS. Si les malades peuvent rester à la maison, c'est surtout parce que leurs proches assurent (gratuitement) les soins et leur consacrent toute l'attention nécessaire.

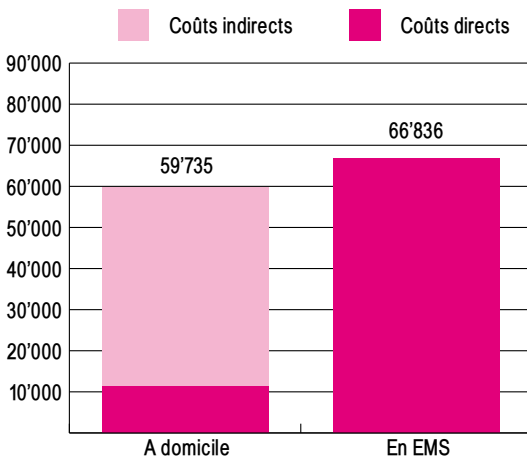
Dans le canton de Vaud, la prise en charge d'un malade coûte en moyenne par an CHF 59'735 par personne à domicile et CHF 66'836 en EMS.

▲ **La prise en charge à domicile est la solution la plus économique pour la société.** La prise en charge d'un malade à la maison coûte 11% de moins qu'en EMS. Et si l'on considère seulement les coûts directs

(sans tenir compte des tâches assumées gratuitement par les proches), un malade à domicile coûte même 83% de moins qu'en EMS.

Avec l'augmentation du degré de sévérité de la maladie, la prise en charge à domicile atteint ses limites car des soins et une surveillance 24 heures sur 24 s'imposent. L'étude nationale sur les coûts montre qu'au stade avancé de la maladie, les coûts indirects sont toutefois si élevés que la prise en charge du malade en EMS est plus avantageuse.

▲ **Du point de vue des coûts, les deux formes de prise en charge sont pertinentes, selon le stade de la démence.**



Coûts moyens par personne dans le canton de Vaud, selon le lieu de vie (2009)

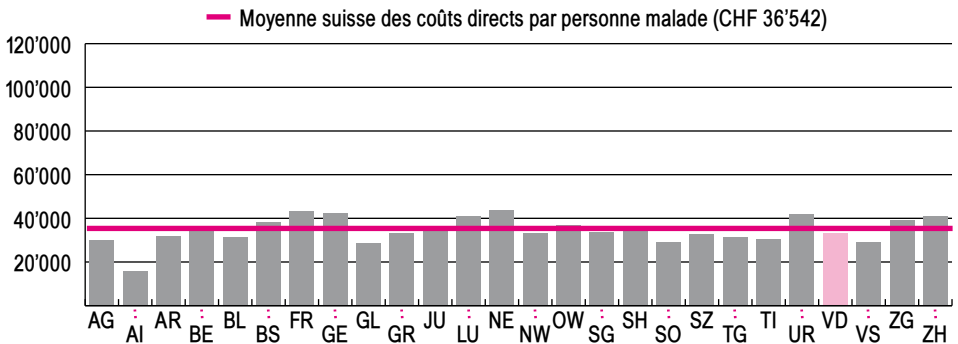
Explication : Les coûts moyens à domicile comprennent les coûts des soins et de la prise en charge par des proches, des prestations du Service d'aide et de soins à domicile, des séjours hospitaliers, du suivi médical, des consultations mémoires et des médicaments. Les coûts moyens en EMS comprennent les coûts de la pension, du suivi médical et des médicaments.

Comparaison entre les cantons

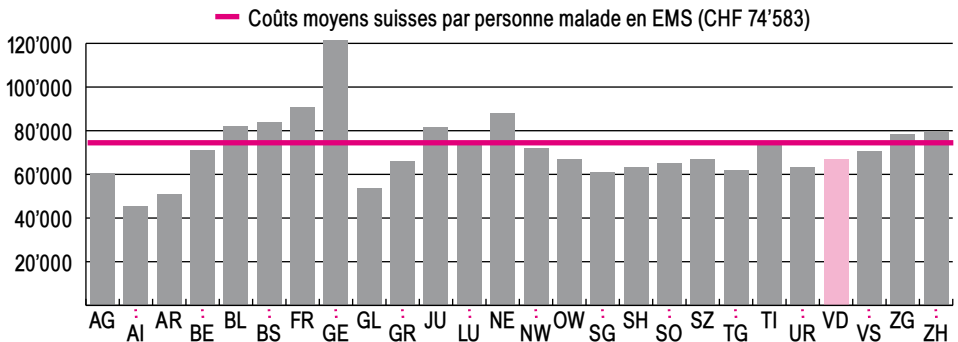
Les coûts directs se situant à l'intérieur du système de santé se montent à CHF 33'243 par personne malade et par an dans le canton de Vaud. Les coûts directs dans le canton de Vaud sont environ CHF 3'300 en-dessous de la moyenne suisse (CHF 36'542). Les grandes différences cantonales ont pour cause les coûts des EMS (constituant la composante des coûts la plus importante) qui changent d'un canton à l'autre.

Ce fait explique également les différences importantes entre les coûts moyens par personne en EMS (voir graphique en bas de page) qui s'élèvent à CHF 66'836 dans le canton de Vaud et à CHF 74'583 en Suisse en moyenne. Les frais d'exploitation par lit en EMS (incl. pension, soins et prise en charge remboursés par la LAMal) varient considérablement entre les cantons (cf. Statistique SOMED de l'OFSS).

Coûts directs par personne malade par canton (2009)



Coûts moyens par personne malade en EMS, par canton (2009)



D'où viennent les chiffres

L'étude sur les coûts des démences en Suisse a été réalisée pour la première fois pour l'année 2007 par le bureau de recherches et conseils Ecoplan à Berne sur mandat de l'Association Alzheimer Suisse. Les résultats ont été publiés en septembre 2010 dans un article de la revue scientifique Swiss Medical Weekly. L'étude a ensuite été actualisée sur la base des chiffres de 2009.

Le calcul par canton se base sur des chiffres cantonaux pour les coûts des EMS, des prestations du service de Soins à domicile et des médecins généralistes. Les autres coûts sont repris de l'étude suisse et ont été répartis proportionnellement au nombre de malades dans le canton.

Les estimations des **coûts directs** se basent sur des données de l'office fédéral de la statistique (OFS), des sondages nationaux de gfs. bern/ALZ et des estimations de la part d'experts. Pour calculer les **coûts indirects**, la valeur des heures investies par les proches pour la prise en charge quotidienne est évaluée au prix du marché. L'estimation du nombre d'heures investi selon le stade de la maladie se base sur une synthèse de 27 études internationales. Le prix du marché de CHF 42 par heure est basé sur des chiffres de l'OFS.

La démence – un défi croissant pour notre canton

Jusqu'en 2050 les coûts pourraient véritablement exploser. Actuellement 9200 personnes sont atteintes de démence dans le canton de Vaud et des estima-

tions prédisent trois fois plus pour 2050, c'est-à-dire environ 27500 personnes.

Les EMS et les proches soignants doivent faire face à des besoins croissants

Pour prendre en charge jusqu'à trois fois plus de malades, il faudra que les EMS et les proches soignants soient prêts à fournir bien plus de prestations qu'aujourd'hui.

La prise en charge à domicile : éviter une explosion des coûts grâce à des interventions précoces

La plupart des personnes malades veut rester le plus longtemps possible à la maison. De plus, cette forme de prise en charge est la plus économique pour la société. Il est urgent de mettre en place des stratégies et moyens pour aider et soutenir les malades et leurs proches dans la vie quotidienne avec la maladie, par exemple : accueils de jour/ de nuit, présences et aide à domicile, court-séjours dans des institutions spécialisées et logements adaptés aux besoins spécifiques des malades.

En institution : adapter les structures aux besoins

Au stade avancé de la démence, la majorité des malades doit être prise en charge dans des EMS. Pour pouvoir fournir les prestations requises, les EMS et les autres institutions doivent disposer de conditions cadre adéquates et de personnel spécifiquement formé.

Pour gérer au mieux les coûts engendrés par les démences, le développement d'une stratégie qui tienne compte des besoins spécifiques des malades et des soignants, proches et professionnels, doit être une priorité.